

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1754)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 463

présenté par

M. Baupin, M. Cavard, Mme Massonneau, Mme Abeille, M. Alauzet, Mme Allain, Mme Attard,
Mme Auroi, Mme Bonneton, M. Coronado, M. de Rugy, M. François-Michel Lambert,
M. Mamère, M. Molac, Mme Pompili, M. Roumegas et Mme Sas

ARTICLE 11

Après l'alinéa 51, insérer l'alinéa suivant :

« 7° Elle tient compte des besoins d'offre de formation professionnelle dans les filières métiers ayant trait à la transition écologique et énergétique. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à mettre en œuvre les recommandations du groupe de travail n° 6 « transitions professionnelles » du Conseil national du débat de la transition énergétique, qui préconise notamment « d'encourager les régions qui ne l'ont pas encore fait à mettre en place des politiques de filières intégrant la transition énergétique ».

Les régions ont un rôle d'impulsion essentiel dans le pilotage des politiques d'emplois et de formation. Dans le cadre de l'organisation du service public régional de la formation professionnelle, cet amendement propose que les régions aient pour mission de favoriser le développement de nouvelles filières métiers et de formation ayant trait à la transition écologique et énergétique.